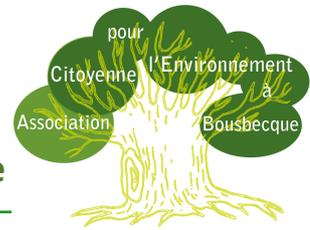


# ACEB

## Association Citoyenne pour l'Environnement à Bousbecque



### Élections municipales intermédiaires 2018 => Synthèse des réponses à nos 9 questions

( Réponses dans l'ordre de communication à notre association )

#### A - Y aura-t-il oui ou non parmi votre équipe municipale un adjoint à l'écologie ?

**Réponse DESCAMPS** => Sur ce court mandat, nous aurons un adjoint au cadre de vie qui prendra bien sûr en charge l'écologie. **Réponse LEFEBVRE** => Un conseiller sera dédié à la protection et la valorisation du cadre de vie et de l'environnement. Il aura en charge les déplacements, les espaces publics, les jardins, la lumière, le développement durable et les appels d'offres. **Réponse BEEUWSAERT** => Oui il y aura une délégation spécifique à l'écologie, la ruralité, le cadre de vie. **Notre remarque** : Aucune des 3 listes ne prévoit un adjoint dédié spécifiquement et uniquement à l'environnement et l'écologie. Ceci doit-il se traduire en terme de réponse comme un NON il n'y aura pas d'adjoint à l'écologie ?

#### B - Quelles actions écologiques êtes-vous prêt à mettre en place pour améliorer la qualité de l'environnement écologique à Bousbecque ?

**Réponse DESCAMPS** => Ce mandat est un mandat très court. Je ne vous ferai donc aucune promesse démagogique. Vous serez conviés à participer de façon constructive aux travaux du groupe de travail que nous mettrons en place sur les questions d'environnement. **Réponse LEFEBVRE** => L'écologie visant les interactions entre les sociétés humaines et leur environnement, il va de soi que l'action publique doit limiter leurs impacts et améliorer la situation existante, plusieurs missions intègrent cette réflexion incontournable. Nous souhaitons revaloriser l'entrée de Bousbecque (côté Léon Six). **Réponse BEEUWSAERT** => nous allons prévoir un plan pluriannuel afin que l'intégralité de l'éclairage public puisse être rénové par des équipements basse consommation. Nous mettrons tout en œuvre pour que nos habitants puissent privilégier les transports en commun à la voiture.

#### C - Pensez vous que la commune a un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique et, si oui, par quelles actions ?

**Réponse DESCAMPS** => Chacun, individuellement, a un rôle à jouer. Les moyens risquent de manquer pour mettre en place, à l'échelon local, tout ce qui peut et devrait être fait à notre niveau en matière d'économie d'énergie. Nous ferons une étude de remplacement des éclairages publics par des Led moins énergivores. Nous vérifierons l'état de l'isolation de tous les bâtiments municipaux. L'idée émise par l'Association du Hameau des Bois, de prêter des caméras thermiques est intéressante. Nous verrons comment étendre cette idée à l'échelle de la commune. **Réponse LEFEBVRE** => La commune, au travers de ses missions et actions, doit prendre en considération l'impact de l'activité humaine sur le climat pour respecter au mieux l'environnement. Cette démarche doit faire l'objet d'une stratégie globale (Co-voiturage - Circuits courts - Déplacements doux. Exemple : Pistes cyclables). **Réponse BEEUWSAERT** => Oui, en encourageant les initiatives qui s'inscrivent dans la Transition Énergétique souhaitée par le gouvernement. La ville de Bousbecque fait partie de la MEL, de nombreuses actions prennent forme avec le concours de l'ensemble des commune de notre Métropole puisque ensemble contre le changement climatique nous serons plus fort.

#### D - Comment pensez vous agir face aux pollutions générées par les acteurs économiques, agricoles et les particuliers (« garages de ville », brûlages, etc..) sur Bousbecque ?

**Réponse DESCAMPS** => Particuliers : Rappel des règles dans un livret que nous prévoyons de rédiger sur les droits et obligations de chacun en matière du bien-vivre ensemble. Un rappel des textes sera fait avec rappel également des sanctions. Acteurs économiques : Nous prendrons contact avec l'ensemble des industriels installés sur notre commune. Nous en profiterons pour leur rappeler, que nous serons attentifs au respect du cadre de vie de notre population. Nous identifierons les sources possibles de nuisances ainsi que la nature et la composition des rejets. Nous serons très attentifs à tout ce qui concerne l'environnement sur l'ensemble du territoire de la commune. L'agriculture : Elle a un rôle essentiel à jouer dans tout ce qui concerne l'environnement. Nous ne manquerons donc pas de travailler concrètement avec les agriculteurs pour veiller à des pratiques les plus respectueuses possibles d'un environnement qui nous concerne tous. **Réponse LEFEBVRE** => Nous devons composer et trouver le bon équilibre entre l'activité économique, les besoins de la population et le respect de l'environnement ; les acteurs économiques et agricoles chacun dans leur domaine d'intervention prenant déjà en compte le souci de limiter les pollutions liées à leurs activités. En ce qui concerne la pollution urbaine, nous devons mettre en place un accompagnement des Bousbecquois en matière d'information sur les « bonnes pratiques » de consommation et de comportement et ne pas hésiter à faire appliquer les règles. **Réponse BEEUWSAERT** => Une pollution de quelque personne que ce soit doit être constatée afin de pouvoir être verbalisée. Le pouvoir de Police du Maire est là pour ça, je l'ai déjà utilisé en ce sens à plusieurs reprises depuis 2014.

## E - Comment allez vous impliquer les citoyens et les associations dans les prises de décision

concernant notamment le cadre de vie et l'environnement bousbecquois ? **Réponse DESCAMPS** => Le travail de concertation en amont est très important. Nous convierons donc les associations d'environnement, qui abordent cette question de façon constructive, à participer à un groupe de travail en dehors des commissions municipales. **Réponse LEFEBVRE** => Notre volonté est de mettre en oeuvre des ateliers citoyens autour de projets significatifs pour la commune. Le cadre de vie fait partie de nos priorités. **Réponse BEEUWSAERT** => Le conseil municipal représente la population de Bousbecque, Il est important que les 27 élus municipaux jouent leur rôle complètement. Les sujets sont travaillés en commissions thématiques, lesquelles peuvent interpeller le cas échéant les habitants sur les sujets les concernant avant toute prises de décision.

## F - Quelle est votre position sur le dossier de méthanisation à Bousbecque ?

**Réponse DESCAMPS** => Nous sommes toujours, tout comme vous, dans l'attente de la finalisation de ce projet. Nous avons acquis la certitude que la volonté des porteurs de cette réalisation est qu'elle soit exemplaire sur tous les aspects. Nous suivrons avec intérêt et attention l'évolution de ce projet pour qu'il respecte cette volonté d'exemplarité. Nous ne donnerons un avis favorable au Permis de Construire que s'il répond en tous points à cette exigence d'exemplarité et à l'absence de toute nuisance dans l'environnement. **Réponse LEFEBVRE** => A ce stade, nous sommes opposés au projet pour 5 raisons : environnementale, urbaine, garanties envers les habitants, économiques et écologiques. Ce projet nous expose inutilement et entraîne un clivage dans la commune. Réfléchissons à des installations « raisonnées » de micro-méthanisation type à la ferme, limitée à l'exploitation. Sur un plan sanitaire et environnemental, il limite les risques à un périmètre propre à l'exploitation. **Réponse BEEUWSAERT** => Ce projet porté par l'association AgriLys Energie est en cours d'étude. Sa faisabilité n'est pas établie et rien n'est fait à ce jour. L'élection municipale ne doit donc pas être un référendum pour ou contre ce projet. Nous accordons une attention particulière à ce projet. Les attentes et craintes des habitants doivent être prises en compte, des réponses doivent être apportées. Si nous sommes élus, nous ne validerons ce projet que si celui-ci répond à toutes les garanties relatives aux règles environnementales, un conseil de surveillance sera créé.

## G - Quelle est votre position sur le dossier de construction de logements collectifs situés au square des anciens combattants ?

**Réponse DESCAMPS** => Dès notre arrivée, nous vérifierons que le point de non-retour n'est pas atteint et nous demanderons l'annulation de ce permis de construire et rendrons au square des anciens Combattants sa vocation d'espace vert. **Réponse LEFEBVRE** => Ce dossier est l'héritage de l'absence de politique de logement. Nous avons fait, dès le 27 septembre, un recours gracieux contre le Permis de construire. nous nous engageons à revoir le bailleur pour une amélioration du projet. **Réponse BEEUWSAERT** => Nous avons conscience que c'est un petit espace vert qui sera bâti. le projet est cohérent, il ne s'agit pas d'une construction massive mais d'un bâtiment de deux étages à l'architecture soignée. Sans l'inscription de ce type de projet, l'état prendrait la main sur cette politique en triplant notre pénalité et nous ne pourrions plus maîtriser le devenir de notre commune sur le plan de l'habitat.

## H - Quelle est votre position sur le projet de la friche du château (Ex Beaulieu) ?

**Réponse DESCAMPS** => Une absolue priorité doit être donnée dans les délais les plus brefs à la relance de ce projet d'aménagement. Dès notre arrivée nous reprendrons contact avec la Mel pour afficher notre détermination à faire avancer en cet aménagement avec pour objectif d'utiliser cet espace en priorité pour y édifier des logements et des services. Une ouverture de la Lys et un aménagement des berges sont indissociables de ce projet. Le dossier de la Friche du Château sera très activement et intensivement suivi. **Réponse LEFEBVRE** => Nous laissons la possibilité d'implanter des équipements publics en fonction de l'évolution des besoins et de nos marges de manoeuvre. Une offre de logements est envisagée avec l'objectif de permettre aux bousbecquois un véritable parcours résidentiel et répondre à nos obligations fixées par la SRU. Nous relancerons en lien avec la MEL le processus participatif qui permettra la reformulation du projet, sa validation et l'établissement du programme de l'opération. **Réponse BEEUWSAERT** => La MEL et l'État accompagnent à ma demande depuis 2015 la ville de Bousbecque dans la requalification de cette friche. On y trouvera évidemment du logement, des espaces publics, des équipements publics l'ensemble connecté à la Lys, mais tout cela se fera avec les habitants. Je ne comprends pas les candidats qui souhaitent tout remettre à plat alors que l'on a si bien avancé. Une requalification de friche de cette taille prend du temps, il ne faut pas se tromper, s'en rendent-ils compte ?

## I - Quelle est votre vision de l'aménagement du Bonnier au Seigle ?

**Réponse DESCAMPS** => L'emprise initiale a été réduite de moitié sur cet espace, rendant aux agriculteurs la vocation agricole de l'autre moitié. Le Bonnier au Seigle attendra donc quelques années, avant que soit envisagé sur cet espace de nouvelles constructions. Nous sommes déterminés à maintenir le corridor vert entre Wervicq et Bousbecque et à tout faire pour préserver, le plus possible, le cadre rural de notre commune. **Réponse LEFEBVRE** => Dès notre installation, nous rencontrerons la MEL et l'Etat pour mesurer l'état d'avancement du Contrat de Mixité Sociale conclu en 2016. Ce préalable permettra de consolider nos priorités en matière de politique de logement afin de répondre aux besoins fondamentaux de l'accès au logement et de respecter la loi SRU et les 25 % de logements sociaux. **Réponse BEEUWSAERT** => Nous donnons comme en 2014 la priorité à la requalification de la friche du Château avant tout étalement urbain. Dans le PLU2 nous avons réduit de moitié la surface à urbaniser afin de conserver un plus large corridor agricole entre Bousbecque et Wervicq-Sud.